

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01903

Numéro SIREN : 492 993 936

Nom ou dénomination : M.O. VIA

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2021 sous le numéro de dépôt B2021/000282

**M.O. VIA**

Société par actions simplifiée au capital de 1 615 000 euros  
Siège social : 73 route de Biviers, 38330 SAINT ISMIER  
RCS GRENOBLE 492 993 936

---

**COMPTES ANNUELS ET ANNEXES**

**Exercice clos au 30.06.2020**

Certifiés conformes,  
Le Président  
Michel BLANC



**BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : <u>SAS M.O.VIA</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>73 ROUTE DE BIVIERS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>4 9 2 9 9 3 9 3 6 0 0 0 1 1</u>			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le <u>13 0 0 6 2 0 2 0</u>	
		N-1 <u>13 0 0 6 2 0 1 9</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
Frais d'établissement *	AB		
Frais de développement *	CX		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		
Fonds commercial (1)	AH		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
Terrains	AN		
Constructions	AP		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 430	494
Autres immobilisations corporelles	AT	989	354
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
Autres participations	CU	372 802	
Créances rattachées à des participations	BB		
Autres titres immobilisés	BD		
Prêts	BF	300 000	
Autres immobilisations financières*	BH		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>676 221</b>	<b>848</b>
Matières premières, approvisionnements	BL		
En cours de production de biens	BN		
En cours de production de services	BP		
Produits intermédiaires et finis	BR		
Marchandises	BT		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
Clients et comptes rattachés (3)*	BX		
Autres créances (3)	BZ	809 364	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		
Disponibilités	CF	1 225 145	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	7	
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>2 034 516</b>	<b>7</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>2 710 737</b>	<b>848</b>
Revois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP
		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks	Créances

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS M. O. VIA

Néant  \*

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....1...61.5...00.0.....)	DA	1 615 000	1 615 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	161 500	161 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	743 946	887 245	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	160 223	156 701	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	2 680 669	2 820 446	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	3 130	2 491	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 173	8 149	
	Dettes fiscales et sociales	DY	16 916	115 665	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	29 220	126 304		
<b>Ecarts de conversion passif * (V)</b>	ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	2 709 889	2 946 749		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	29 220	126 304		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS M.O.VTA

Néant  \*

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE	FF	
			FG	155 623	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	155 623	FK		FL	155 623 249 625
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	6 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	5 280 3 080	
	Autres produits (1) (11)				FQ		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	166 903 252 705
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	42 149 28 370	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	2 181 781	
	Salaires et traitements*				FY	47 280 80 080	
	Charges sociales (10)				FZ	18 927 31 640	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	763 385
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	111 300 141 256	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	55 603 111 449	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI	1 539 621	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	122 698 21 984	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	122 698 21 984	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	122 698 21 984	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	176 763 132 812	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS M.O.VIA		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 001	77 949	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	5 001	77 949	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1	1	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	181		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	182	1	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	4 819	77 948	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	21 358	54 059	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	294 602	352 638	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	134 378	195 937	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	160 223	156 701	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP		
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 280	3 080	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6				
	obligatoires A9				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
Dont cotisations Madelin A7					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	RETOUR ABANDON C/C DOMIDEA PROMOTION			5 000	
	REGULARISATION COMPTES DE TIERS		1	1	
V.N.C. DES IMMOBILISATIONS		181			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## L'ANNEXE

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 709 888.50 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 155 623.33 Euros et dégageant un bénéfice de 160 223.34 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

##### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 071		1 108
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	989		
TOTAL	3 060		1 108
Autres participations	268 802		104 000
Prêts, autres immobilisations financières	300 000		
TOTAL	568 802		104 000
TOTAL GENERAL	571 862		105 108

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		749	2 430	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			989	
TOTAL		749	3 419	
Autres participations			372 802	
Prêts, autres immobilisations financières			300 000	
TOTAL			672 802	
TOTAL GENERAL		749	676 221	

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	497	565	568	494
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	156	198		354
TOTAL	653	763	568	848
TOTAL GENERAL	653	763	568	848

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	565				
Matériel de bureau informatique mobilier	198				
TOTAL	763				
TOTAL GENERAL	763				

## **ANNEXE**

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

### **Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
TITRES	10.0000	161 500			161 500

### **Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

### **Dépréciation des valeurs mobilières**

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	22 500
Total	22 500

## ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 925
Dettes fiscales et sociales	1 550
Total	7 475

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7
Total	7

### **- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

#### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

LES ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSION, DE RETRAITE N'ONT PAS  
ETE COMPTABILISES, NI VALORISES.

**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L.233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS M.O.VIA  
38330 ST ISMIER

Société <b>A. Renseignements détaillés</b>	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- DOMIDEA PROMOTION	70 000		50.00	35 000						100 000	
- PARC HORIZON	10 000		40.00	4 000							
- SAS DOMIDEA TERTIAIRE	30 000		35.00	10 500							
- SCI LES JARDINS DE PRE GAMBU	1 500		30.00	98 674							
- SARL LE CLAIX DE L'EMINENCE	1 000		30.00	300							
- SPORT PASSION PROMOTION	1 710 001		11.70	200 000							
<b>B. Renseignements globaux</b>											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -****Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

**M.O.VIA**  
Société par actions simplifiée au capital de 1 615 000 euros  
Siège social : 73 route de Biviers, 38330 SAINT ISMIER  
RCS GRENOBLE 492 993 936

---

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE  
DU 31 DECEMBRE 2020**

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020 s'élevant à 160 223 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	160 223 euros
Augmenté d'un prélèvement sur le compte "autres réserves"	139 777 euros
<b>Soit des sommes distribuables s'élevant ainsi à</b>	<b>300 000 euros</b>
En totalité à titre de dividendes	300 000 euros
Soit 1,86 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 31 décembre 2020.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 300 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

- Depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non

B

libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

- De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Date de clôture de l'exercice	Montant des revenus distribués		Total	Par titre
	Eligibles à la réfaction de 40%	Non éligibles à la réfaction de 40 %		
30 juin 2019	300 000 €	- €	300 000 €	1,86 €
30 juin 2018	400 000 €	- €	400 000 €	2,48 €
30 juin 2017	- €	- €	- €	- €

Certifié conforme  
**Le Président**  
Michel BLANC

**M.O.VIA**

**SAS au capital de 1 615 000 €uros**

**Siège social : 73 route de Biviers  
38330 SAINT ISMIER**

**RCS GRENOBLE 492 993 936**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 Juin 2020**

A l'Actionnaire Unique,

## 1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associée Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS M.O.VIA relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre audit.

## 2- Fondement de l'opinion

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **3- Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les principes comptables retenus par l'entité ou le groupe ne donnent pas lieu à plusieurs interprétations ou options possibles, y compris dans leurs modalités d'application, pour ce qui concerne les éléments significatifs du bilan et du compte de résultat ;
- Il n'existe pas d'événement ou de décision intervenus au cours de l'exercice dont l'incidence sur les comptes ou la compréhension que pourrait en avoir un lecteur est apparue importante au commissaire aux comptes ;
- Aucun élément significatif dans les comptes n'est constitué à partir d'estimations fondées sur des données subjectives.
- Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société et décrites dans l'annexe concernant la détermination des provisions et autres éléments d'estimation significatifs des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **4- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le projet de rapport de gestion qui nous a été présenté et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

## **5- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS M.O.VIA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SAS M.O.VIA ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

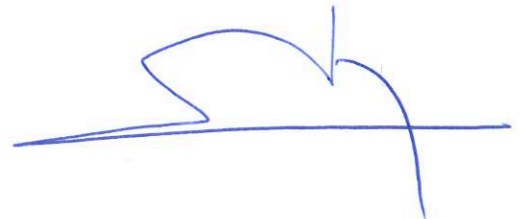
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion,

la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MEYLAN, le 10 Décembre 2020  
Le Commissaire aux comptes  
**SAS ADEX**, représenté par  
Jean-Yves FABRE



Désignation de l'entreprise : SAS M.O.VIA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 73 ROUTE DE BIVIERS 38330 ST ISMIER Durée de l'exercice précédent\* 12  
 Numéro SIRET\* 4 9 2 9 9 3 9 3 6 0 0 0 1 1 Néant

				Exercice N clos le		N-1	
				13 00 6 2 0 2 0 1		13 00 6 2 0 1 9 1	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 430	AS	494	1 936	1 574
	Autres immobilisations corporelles	AT	989	AU	354	635	833
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations		CU	372 802	CV		372 802	268 802
Créances rattachées à des participations		BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF	300 000	BG		300 000	300 000
Autres immobilisations financières*		BH		BI			
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	676 221	BK	848	675 373	571 209
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			42 600
	Autres créances (3)	BZ	809 364	CA		809 364	1 033 145
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	1 225 145	CG		1 225 145	1 298 531
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7	CI	7		1 264
<b>TOTAL (III)</b>		CJ	2 034 516	CK		2 034 516	2 375 540
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	2 710 737	IA	848	2 709 889	2 946 749

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes (3) Part à plus d'un an

CP CR

Classe de réserve de propriété : Immobilisations Stocks Créances

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS M.O.VIA

Néant 

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....1.....615.....000.....)	DA	1 615 000	1 615 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	161 500	161 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/> )	DG	743 946	887 245	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	160 223	156 701	
	Subventions d'investissement	DI			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	2 680 669	2 820 446	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )	DV	3 130	2 491	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 173	8 149	
	Dettes fiscales et sociales	DY	16 916	115 665	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	29 220	126 304		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	2 709 889	2 946 749		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	29 220	126 304		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53  
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS M.O.VIA</u>		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		
			} services*	FG	155 623	FH	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		155 623	FK		249 625
	Production stockée*						
	Production immobilisée*						
	Subventions d'exploitation					6 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					5 280	3 080
	Autres produits (1) (11)						
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	166 903
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						
	Variation de stock (marchandises)*						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					42 149	28 370
	Impôts, taxes et versements assimilés*					2 181	781
	Salaires et traitements*					47 280	80 080
	Charges sociales (10)					18 927	31 640
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			763	385
			- dotations aux provisions				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Autres charges (12)							
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	111 300	141 256
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	55 603	111 449
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI	1 539	621
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	122 698	21 984
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	122 698	21 984
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	122 698	21 984
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	176 763	132 812

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**4** **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFIP N° 2053 2020

Ponctuaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

Désignation de l'entreprise : SAS M. O. VIA		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 001      77 949	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	5 001      77 949	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1      1	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	181	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	182      1	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		II	4 819      77 948	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK	21 358      54 059	
<b>TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)</b>		IL	294 602      352 638	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		IM	134 378      195 937	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		IN	160 223      156 701	
<b>RENVIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) {	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 280      3 080	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) AS	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) {	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
RETOUR ABANDON C/C DOMIDEA PROMOTION		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels 5 000	
REGULARISATION COMPTES DE TIERS		1	1	
V.N.C. DES IMMOBILISATIONS		181		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032